

PLU arrêté le 30 juin 2011
PLU approuvé le 29 février 2012
Modification n°1 approuvée le 02 mai 2012

Le Maire

Ville de Saint-Jacques-sur-Darnétal

Localisation des bâtiments agricoles en zone agricole
pouvant faire l'objet d'un changement de destination ^{bis}
(article L. 123-3-1 du Code de l'urbanisme)



Plan Local d'Urbanisme



